



INTERCLUB SENIORS 70+

IDEE/SPIRIT OF THE GAME

1. Grundsätzliches

Zu dieser Meisterschaft sind alle Swiss Golf Clubs mit je einer Mannschaft zugelassen. Ausnahme: Der organisierende Club darf 2 Teams melden. (falls genügend Plätze).

2. Teilnahmebedingungen / Spielberechtigungen

Die Teams setzen sich aus 2 oder 3 Spielern zusammen, welche die folgenden Bedingungen erfüllen müssen:

- Jeder Teilnehmer muss Mitglied der ASGS sein.
- Er muss spätestens am 31. Dezember des Jahres 70 Jahre alt werden. (Es zählt der Jahrgang). Ein Spieler kann bis 24 Stunden vor Spielbeginn via Internet-Anmeldung in die ASGS eintreten.
- Die Spieler müssen Mitglieder vom gleichen Club sein.

3. Formel

1. Brutto: Stroke-Play, Maximum Score par Loch ist 9)
 - Teams mit 3 Spielern: Es gelten die 2 besten Runden (1 Streichresultat)
 - Teams mit 2 Spielern: Es gelten beide Resultate (kein Streichresultat)
2. Bei Punktegleichheit entscheidet das tiefere Streichresultat über die Klassierung der Ex-aequo. (Team mit 3 Spielern vor Team mit 2 Spielern).
3. Carts sind erlaubt mit Arztzeugnis. Es gelten die Benutzungsregelungen des austragenden Clubs. Eine allfällige Reservation eines Carts liegt in der Verantwortung des Spielers.
4. Das Turnier ist bei regulären Bedingungen „handicapwirksam“. Zählt für die OoM.
5. Bei Spielabbruch ohne Wiederaufnahme des Turnieres werden 9 Löcher gewertet.

4. Anmeldung

Die Anmeldung erfolgt durch die jeweiligen Team-Captain via Homepage. Es können nur Spieler vom gleichen Club im Team angemeldet werden.



INTERCLUB SENIORS 70+

IDEE/SPIRIT OF THE GAME

1. Généralités

Tous les clubs de Swiss Golf sont autorisés à participer à ce championnat avec une équipe chacun.

Exception : le club organisateur peut inscrire 2 équipes. (si le nombre de places libres est suffisant).

2. Conditions de participation / Admission

Les équipes sont composées de 2 ou 3 joueurs qui doivent remplir les conditions suivantes :

- chaque joueur doit être membre de l'ASGS,
- les joueurs doivent être membres du même club,
- les joueurs doivent avoir au moins 70 ans au plus tard le 31 décembre de l'année. (C'est l'année de naissance qui compte).

Un joueur peut rejoindre l'ASGS jusqu'à 24 heures avant le début du jeu via l'inscription sur Internet.

3. Formule de jeu

- 1) Forme de jeu : stroke-play (brut), le score maximum par trou est de 9.
 - Equipes de 3 joueurs : les 2 meilleurs tours sont pris en compte (1 résultat à biffer).
 - Equipes de 2 joueurs : les deux résultats sont pris en compte (pas de résultat à biffer).
- 2) En cas d'égalité de points, le résultat le plus bas des «biffures» détermine le classement ex aequo. (équipe de 3 joueurs devant l'équipe de 2 joueurs).
- 3) Les voitures sont autorisées avec un certificat médical. Les règles d'utilisation du club organisateur s'appliquent. La réservation éventuelle d'une voiturette est de la responsabilité du joueur.
- 4) Le tournoi compte pour le handicap dans des conditions régulières. Il peut être annoncé come interclub à l'OoM (Order of Merit)
- 5) En cas d'interruption du jeu sans reprise du tournoi, 9 trous sont comptabilisés pour les classements.

4. Annonce

L'inscription se fait via le site web de l'ASGS par le Team-Captain. L'inscription ne peut concerner que des joueurs d'un seul home club.

5. Proberunde

Nach Möglichkeit wird eine Proberunde zu reduzierten Greenfees angeboten.

6. Schluss

Bei unterschiedlicher Auslegung des Reglements gilt die deutsche Version.

Gültig ab 01.01.2024

31.12.2023/ASGS/Spoko

5. Tour de reconnaissance

Dans la mesure du possible, un tour de reconnaissance est proposé à un greenfee réduit.

6. Disposition finale

En cas de divergence d'interprétation, seule la version allemande fait foi.